

dossier

www.jiteconline.com

LE DOSSIER TECHNOLOGIQUE DES PAYS DE SAVOIE

sommaire

2

Logiciel libre, open source...
quel est le concept ?

Une définition
parfois confuse

Les freins au développement
de l'open source

3

Dans quels domaines
l'open source représente-t-il
une alternative crédible ?

Avantages et inconvénients
de ce nouveau modèle
Les inconvénients

4

Les avantages

La réaction des éditeurs
propriétaires traditionnels

Quel impact macro-
économique sur l'industrie
de l'informatique ?

LES LOGICIELS LIBRES

UNE OFFRE MATURE POUR LES PME-PMI ?

Faut-il plonger dans le grand bain de l'Open Source ? Faut-il en avoir peur ? Face à ce modèle innovant qui tente de nous faire croire à la gratuité du logiciel, comment réagir ? Faisons le point sur la définition, les principaux acteurs, leurs propositions de valeur, les risques et les atouts de cette nouvelle économie. Est-elle d'ailleurs si nouvelle que cela... ▶

Progilibre.com

Philippe Nieuwbourg - Animateur de la communauté progilibre.com
philippe@nieuwbourg.com

Coordinateur du dossier :

thesame

Aline Berger - Thésame

Tél : 04 50 33 58 21 - ab@thesame-innovation.fr

Pour voir le dossier dans sa totalité :

www.thesame-innovation.com rubrique dossier - système d'information

progiciels 2007

Une conférence sur le sujet vous est proposée lors du prochain salon PROGICIELS 2007 le 4 octobre à 14 h à l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux

Réservation gratuite au 04 50 33 58 21



LOGICIEL LIBRE, OPEN SOURCE... QUEL EST LE CONCEPT ?

Depuis ces deux dernières années, des millions de pages Web et des milliers de magazines papier ont été noircis autour d'un concept encore nouveau pour la grande majorité des non-spécialistes. Qu'on l'appelle "Open Source", "logiciel libre", "logiciel à code ouvert", "Open Source commercial"... peu importe... c'est une même idée qui sous-tend l'ensemble de cette terminologie.

Le logiciel, développé et commercialisé par les éditeurs de logiciels traditionnels, est dit "propriétaire". C'est-à-dire que le code source, la suite d'instructions qui commandent

l'ordinateur et exécutent la tâche prévue, n'est ni rendu public, ni lisible, ni modifiable, par l'acheteur du logiciel. Les éditeurs de logiciels ne vendent d'ailleurs pas le logiciel en lui-même, mais une licence, un droit d'utilisation de ce logiciel qui reste leur propriété intégrale.

L'alternative consiste à ouvrir à tous, le code source d'un logiciel, afin de permettre à chaque utilisateur de le consulter, de le modifier, de l'adapter à ses propres besoins. Corollaire de cet esprit d'ouverture, les défenseurs de ce nouveau modèle ont inclus un volet

économique dans leurs contrats de licence. Ainsi un logiciel ouvert respectant la licence dite "GPL" (General Public License) doit être diffusé gratuitement. Seuls les services associés peuvent être commercialisés. En modifiant le code source pour l'adapter à ses besoins, l'entreprise s'engage à rendre ses modifications librement accessibles à tous et diffusables également gratuitement, tout cela, afin d'éviter qu'une personne mal intentionnée ne modifie quelques lignes de code et ne tente ensuite de commercialiser l'ensemble de manière propriétaire.

UNE DÉFINITION PARFOIS CONFUSE

Pour définir précisément ce qu'est le logiciel libre, il est plus simple de définir ce qu'il n'est pas ! Il est tout d'abord important de ne pas confondre les deux concepts de logiciel à code ouvert et de logiciel gratuit. Ainsi certains logiciels à code ouvert peuvent parfaitement être commercialisés, et d'autres logiciels propriétaires sont totalement gratuits.

Vous utilisez sans doute déjà des logiciels Open Source sans le savoir.

Le plus connu et le précurseur des logiciels ouverts est Linux. Mais ce système d'exploitation est réservé aux serveurs d'entreprise et rares sont les utilisateurs à en avoir équipé leur poste de travail. Mais en 2004, 69 %

des serveurs Web du monde utilisaient le logiciel ouvert Apache pour fonctionner (Source Wikipedia). Php, un langage de développement Open Source pour le Web, atteint 25 % de parts de marché (Source O1net). Quant à MySQL, une base de données relationnelle, elle se classerait en troisième position derrière Microsoft et Oracle en matière de déploiement (chiffre extrait d'une étude reprise par MySQL qui représente néanmoins une tendance). Sur votre poste de travail, vous seriez 20 % en Europe et 15,8 % aux États-Unis à utiliser le navigateur Internet Firefox (Source Xiti), lui aussi en Open Source.

Toujours sur le PC, la suite

OpenOffice a peut-être remplacé Microsoft Office. OpenOffice, une suite bureautique développée sous le contrôle d'un consortium piloté par Sun, aurait selon ses développeurs, conquis 10 % du marché. Une croissance qui se réalise pour le moment essentiellement dans le secteur public. Le phénomène du logiciel ouvert est une vague de fond dont il est important de prendre conscience. Mais dans les exemples cités, on constate que les stars de l'Open Source sont essentiellement des outils techniques, destinés et utilisés par les informaticiens. Qu'en est-il des outils de gestion indispensables à la vie de toute entreprise et qui font le quotidien d'un directeur financier ?

LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'OPEN SOURCE

Le principal frein au développement de solutions de gestion en Open Source a été le respect des législations locales. Ce qui est un frein pour le développement des grands éditeurs internatio-

naux l'est également pour l'Open Source. La différence de culture entre les opérationnels et les informaticiens représente un autre obstacle. Mais depuis deux ans environ, les progiciels

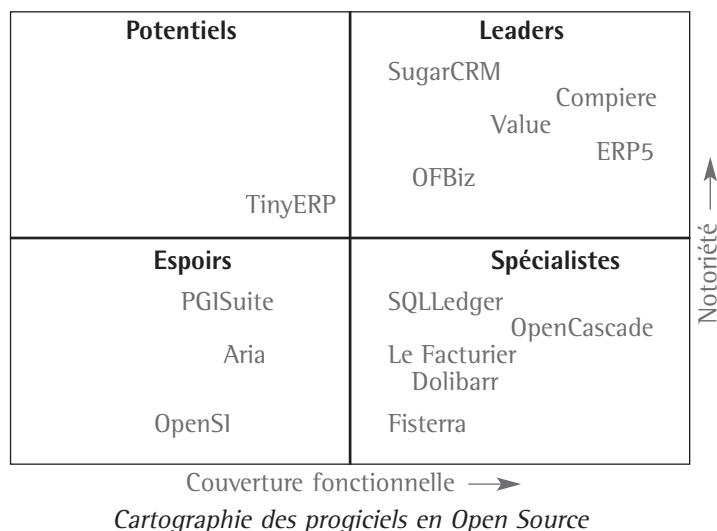
de gestion en Open Source ont en partie rattrapé leur retard et des éditeurs comme Tiny, ERP5, Compiere - les plus connus des ERP en Open Source -, engrangent les clients.

Des clients essentiellement PME-PMI dans un premier temps : on peut citer des entreprises comme Pierre de Loye, Simop, les hôtels Costes, mais également des filiales de grands groupes comme Yves Rocher ou Alcatel. Ces solutions sont aujourd'hui matures et l'incompréhension du modèle reste le frein principal à leur développement.

Dans le domaine de l'informatique décisionnelle, de nombreuses solutions ouvertes ont également vu le jour en 2004-2005. On peut citer Pentaho, Spago, Jasper, Mondrian, Palo... des solutions encore très techniques pour la plupart, qui souffrent d'un packaging approximatif

et du manque de moyens marketing, mais qui ont déjà pénétré le monde universitaire. Dans le domaine des applica-

tions de gestion de la relation client (CRM) des logiciels comme SugarCRM, Vtiger, connaissent un fort développement.



DANS QUELS DOMAINES L'OPEN SOURCE REPRÉSENTE-T-IL UNE ALTERNATIVE CRÉDIBLE ?

Entre les discours marketing des éditeurs propriétaires, qui font tout pour minimiser la percée de l'Open Source, et les discours tout aussi extrémistes des défenseurs du libre qui se voient déjà dans un monde dominé par Linux, il convient de faire la part des choses. En entreprises, les applications de gestion en Open Source ne représentent

encore qu'une part de marché tout à fait négligeable, même si elle est en forte croissance. Il ne faut surtout pas se laisser influencer par les chiffres fournis par les éditeurs Open Source autour du nombre de téléchargements de leurs applications. Certes, un éditeur comme Compiere annonce avoir franchi le cap du million de logiciels

téléchargés, mais en réalité, son fondateur confesse ne pas avoir dans le monde plus de quelques centaines de clients sous contrat de maintenance, indispensable à une utilisation professionnelle de la solution. Les millions de téléchargements annoncés par les uns et les autres ne sont pas significatifs.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE CE NOUVEAU MODÈLE

Comme toute évolution majeure, le modèle du logiciel ouvert apporte son lot de bonnes et de moins bonnes nouvelles, qui bâtissent l'énumération des avantages et inconvénients à choisir un de ces logiciels.

Les inconvénients

- Le choix d'un logiciel Open Source oblige souvent à contracter, lorsque contrat il y a, avec une entreprise peu connue,

dont le choix risque d'effrayer bien des décideurs. C'est le contrat avec l'intégrateur qui prend toute son importance, il ne faut pas en négliger les détails et les obligations.

- Avec l'Open Source, oubliez vos droits ! L'absence de contrat de licence payant ne crée finalement aucune obligation de l'éditeur vis-à-vis de ses clients. L'ensemble des droits et devoirs de chaque partie figure dans le

contrat de support souscrit pour l'intégration du logiciel. Sa conclusion est donc indispensable pour un usage professionnel.

- L'Open Source n'est pas encore compris par tous. Anticipez les réactions de votre commissaire aux comptes ou d'un éventuel inspecteur du fisc qui demanderait à vérifier la conformité de votre logiciel.

Juin 2007
Les logiciels libres
Une offre mature
pour les PME-PMI ?

- La disponibilité gratuite du logiciel permet de le tester autant que nécessaire, et de ne souscrire un contrat qu'une fois la certitude acquise que le produit correspond à votre besoin.
- Le principal avantage est bien entendu l'ouverture du code. Il permet, avec le support d'un intégrateur spécialisé ou de compétences informatiques internes, d'adapter le logiciel aux spécificités de l'entreprise. L'Open Source peut être un bon compromis entre le progiciel et le développement spécifique. Mais attention, plus vous personnalisez votre outil, plus le

départ de l'intégrateur ou du programmeur vous seront préjudiciable.

- Certains s'accordent à dire que les projets Open Source bénéficient d'une réduction d'environ 50% du coût complet grâce à l'absence de licences. Mais comme pour les progiciels propriétaires, les coûts de mise en oeuvre et de conduite du changement restent incompressibles. L'investissement initial sera moins important, par contre à terme, il sera très certainement identique, voire supérieure à l'intégration d'un logiciel propriétaire si l'entreprise va trop loin dans le développement de spécifique.

CONSEILS AUX CLIENTS/UTILISATEURS

Testez l'open source pour un projet bien délimité :

- Une filiale, un domaine fonctionnel, avant d'envisager de l'étendre à toute l'entreprise.

"Blindez" le contrat avec l'intégrateur !

- Il devient votre seul interlocuteur juridique.

Personnalisez, mais attention à conserver le lien avec le "projet".

- Ne transformez pas votre progiciel open source en un développement spécifique.

LA RÉACTION DES ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES TRADITIONNELS

Face à la montée, encore timide mais bien réelle de l'Open Source, les éditeurs traditionnels réagissent. Leur modèle étant basé sur la propriété de leur code source, ils ne peuvent réellement lutter sur ce point. Ils ripostent essentiellement sur la gratuité. Ainsi Oracle ou

Microsoft ont-ils lancé des versions dites "express", gratuites, de leurs bases de données ou outils de développement. La cible est d'une part les étudiants et universitaires qui se tournent parfois vers l'Open Source uniquement pour des raisons de coût, et d'autre part les entreprises

qui souhaitent tester un outil avant de l'acquérir éventuellement. L'arrivée de ces versions gratuites a permis de faire prendre conscience des incohérences de certains utilisateurs, qui prônaient le code ouvert, mais étaient en réalité uniquement intéressés par sa gratuité.

QUEL IMPACT MACRO-ÉCONOMIQUE SUR L'INDUSTRIE DE L'INFORMATIQUE ?

Il est encore trop tôt pour l'évaluer et la place nous manque ici pour le détailler. Mais la prise de parts de marché par l'Open Source pourrait avoir un impact structurel considérable sur l'ensemble de l'économie du secteur informatique, comparable à celui de l'évolution dans les années 80 du développement spécifique au progiciel. Une évolution à mettre en perspective avec la croissance du modèle locatif. SAP, Microsoft, Oracle sont les ténors du progiciel.

Google, Salesforce.com, Redhat, Compiere... pourraient figurer parmi les gagnants des années 2010.

En conclusion, en matière d'informatique comme ailleurs, les extrêmes sont à éviter. Les années 70 avaient connu le règne de "Big Blue" et IBM fournissait alors les ordinateurs, les logiciels, les consommables, et parfois même le directeur informatique pour les faire fonctionner... Ce monde ultra-propriétaire est révolu. L'utopie

du logiciel totalement libre et gratuit ne se concrétisera pas, tout simplement parce qu'un modèle basé sur la gratuité des ressources n'est pas viable sur le long terme.

En revanche, l'Open Source va continuer de jouer son rôle d'aiguillon. Il poussera les éditeurs de logiciels à modifier leurs pratiques, à s'adapter à l'évolution des exigences des consommateurs.